COMITÉ DE BASSIN RÉUNION

SÉANCE DU 20 AOÛT 2008

DÉLIBÉRATION N° **2008/5**

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 20 FÉVRIER 2008

Le Comité de Bassin Réunion, délibérant valablement,

APPROUVE le compte-rendu de la séance du 20 février 2008 après ajout d'un complément sur le point divers relatif à la tenue d'une réunion du groupe phytosanitaire.

Saint-Denis, le 17 SEP. 2008

Le Président du Comité de bassin Réunion

Eric FRUTEAU